

# Réunion du conseil municipal du 3 juillet 2019



**Présents :** Christine Digue, Daniel Jagault, Thierry Lassalle, Catherine Cottier, Benoit Bourdeau, David Chollet, Caroline Croixmarie, Liliane Neveu, Valérie Maleuvre, Evelyne Prime.

**Absents excusés :** Jean-Pierre Etendard, Richard Clément ayant donné pouvoir à Thierry Lassalle

**Absents :** Bruno Barrel, Jean-Philippe Lurton

## Dispositifs « ptits boulots »

Après dépôt de candidature auprès des services jeunesse de la ComCom, 2 jeunes de notre commune se sont portées candidates pour venir travailler pour la commune.

Ces jeunes doivent être âgés de 16 à 18 ans, des missions avec les agents municipaux sont à effectuer.

Étant donné que 2 jeunes se sont proposées, il est demandé au conseil de ne pas faire de choix et de faire travailler ces 2 jeunes, pour la rémunération du salaire net de 137,04 € pour 17 heures de travail, l'un sera pris en charge par la ComCom et l'autre sur le budget communal. Il s'agit de Marine Etendard et de Galiane Duvacher.

Vote > Pour : 11

## Nombres de conseillers communautaires pour le prochain mandat

En début de mandat nos 16 communes du territoire avaient un nombre de conseillers communautaires de 2 personnes par commune, donc 2 voix pour chaque vote. Après le remaniement avec la ComCom du Grand-Fougeray nous avons perdu un conseiller communautaire et donc une voix.

A ce jour, le nombre de conseillers pour les 20 communes est de 37 pour 31 876 habitants.

Après avoir soumis notre mécontentement auprès des services de l'état, celui-ci a décidé de revoir ce nombre.

Bain de Bretagne, la commune la plus importante bénéficie de 10 conseillers.

Les communes de plus de 2 400 habitants en auront 3, celles de plus de 900 en auront 2, celles de moins de 900 en auront 1.

Soit un total de 46 conseillers pour 31 876 habitants.

Il nous est demandé un vote pour approuver ce nouveau nombre.

Vote > Pour : 0 ; Contre : 1 ; Abstention : 10

Ce vote est pour montrer notre détermination pour insister que même si nous sommes une petite commune nous avons autant de droits que les autres communes.

Pour votre information, 5 communes sont concernées : Saint Sulpice des Landes, La Bosse, Saulnières, La Couyère, Lalleu.

## Prochains conseils municipaux :

- vendredi 30 août 20h30

- vendredi 27 septembre 20h30 avec un élu communautaire pour la présentation du projet piscine de Bain de Bretagne

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal, l'enquête publique aura lieu prochainement.

Obligation légale dans l'élaboration du PLUi-H, l'enquête publique vise à recueillir les doléances des citoyens sur le projet d'aménagement proposé par les élus. C'est une commission d'enquête composée de représentants de la société civile, nommée par le tribunal administratif, qui est chargée de rencontrer les citoyens lors de permanences, d'analyser leurs remarques et d'émettre un avis, sur le projet et ses impacts sur le territoire.

**L'enquête publique aura lieu durant 1 mois minimum, entre septembre et novembre 2019,** période où chacun est convié à venir consulter les dossiers et s'exprimer via les registres en mairies, au siège et sur le site internet communautaire, par mail ou par courrier et lors de permanences prévues pour le moment sur Bain de Bretagne, Crevin, Tresboeuf et Grand-Fougeray.

NB : En l'attente de la nomination de la commission d'enquête les modalités précises ne peuvent pour le moment être communiquées. Celles-ci seront diffusées ultérieurement par des avis d'enquête, affichés dans les communes, dans la presse, etc.

Plus d'informations sur [www.bretagneportede Loire.fr/pièces-du-plui-h/](http://www.bretagneportede Loire.fr/pièces-du-plui-h/) et auprès du service urbanisme de la communauté de communes 02 99 43 08 52, [urbanisme@bretagneportede Loire.fr](mailto:urbanisme@bretagneportede Loire.fr). Et dans chaque commune auprès des élus référents.

Dossiers papiers consultables en mairies et à la communauté de communes, aux heures habituelles d'ouverture.